

# CLASSIC BIKE 2013

## Classes:

Cylindrée/ Catégorie	Caractéristiques	Disque/N°	Classe
Vintage	--> 31/12/1949, voir Spécifications Techniques 02.4	Rouge/blanc	1
50cc Gr.1	--> 31/12/1972, voir Spécifications Techniques 02.3	Rouge/blanc	
50cc Gr.2	--> 31/12/1972, voir Spécifications Techniques 02.3	Rouge/blanc	
200cc Gr.1	--> 31/12/1972, motos de marque européenne	Noir/Blanc	
200cc Gr.2	--> 31/12/1972, motos de marque japonaise	Noir/Blanc	
250cc Gr.1	--> 31/12/1972, monocylindre 2Tps & 4Tps, bicylindre 4Tps culbuté	Vert/blanc	2
250cc Gr.2	--> 31/12/1972, autre type de moteur voir spéc.techn. 02.5	Vert/Blanc	
350cc Gr.1	--> 31/12/1972, monocylindre 2Tps & 4Tps, bicylindre 4Tps culbuté	Bleu/Blanc	3
350cc Gr.2	--> 31/12/1972, autre type de moteur voir Spécifications Techniques 02.5	Bleu/Blanc	
500cc Gr.1	--> 31/12/1972, monocylindre 2Tps & 4Tps, bicylindre 4Tps culbuté	Jaune/Noir	4
500cc Gr.2	--> 31/12/1972, autre type de moteur	Jaune/Noir	
750cc	--> 31/12/1972, moteurs 2 Tps et 4 Tps	Blanc/Noir	5
Side-car Gr1	Voir Spécifications Techniques 02.2.1	Blanc/Noir	6
Side-car Gr2	Voir Spécifications Techniques 02.2.2	Blanc/Noir	
Side-car GP600	--> 31/12/1950, Voir Spécifications Techniques 02.2.4	Blanc/Noir	
Side-car GP500	01/01/1951 --> 31/12/1972, Voir Spécifications Techniques 02.2.5	Blanc/Noir	
Side-car Gr3	Voir Spécifications Techniques 02.2.3	Blanc/Noir	7
Side-car Post-classic	--> 31/12/1982 voir art. 02.2.6	Blanc/Noir	
P.Class 2 Tps Gr 2	01/01/1973 →31/12/1982. 250 à 350 cc. Freins à tambours et 2 amortisseurs arrières	Vert/Blanc 250 cc Bleu/Blanc 350 cc	8
P.Class 2 Tps Gr 3	01/01/1973 →31/12/1982. 250 à 350 cc. Freins à disques	Vert/Blanc 250 cc Bleu/Blanc 350 cc	
P.Class 4 Tps Gr 1	01/01/1973 →31/12/1982. 2 & 3 cylindres : min 500 cc Max 1200 cc	Jaune/Noir 500 cc Blanc/Noir >500 cc	
P.Class 4 Tps Gr 2	01/01/1973 →31/12/1980. 4 cylindres et plus : min 500 cc Max 1000 cc Parties cycles racing (Martin, Rickman, Harris, Bakker....) uniquement	Jaune/Noir 500 cc Blanc/Noir >500 cc	
Post Classic IPC 250	01/01/1973 <--> 31/12/1994, max 250 cc Voir Spécifications	Blanc/Noir	9
Post Classic IPC 125	01/01/1973 <--> 31/12/1994, max 125 cc Voir Spécifications Techniques	Noir/Blanc	10
Parade	Toute moto de valeur ou d'intérêt technique jusqu'au 31/12/1982 et que le propriétaire ne désire pas engager en compétition, voir Spécifications Techniques 02.8. Seuls les délégués Classic Bike du Collège Technique avec l'accord du Directeur de course sont autorisés à accorder une éventuelle dérogation.		

## Numéros de course:

L'organisateur de la première épreuve de la saison attribue les numéros de course en accord avec le collège pour le chronométrage. Le collège pour le chronométrage transmettra les listes des numéros attribués aux prochains organisateurs. Ceux-ci ne pourront attribuer des numéros qu'à des pilotes ne figurant pas sur cette liste.

## Championnat de Belgique:

- " CLASSIC BIKE " classe 1 (50cc-200c-Vintage)
- " CLASSIC BIKE " classe 2 (250cc)
- " CLASSIC BIKE " classe 3 (350cc)
- " CLASSIC BIKE " classe 4 (500cc)
- " CLASSIC BIKE " classe 5 750 cc
- " CLASSIC BIKE " classe 6 (side car -750cc)
- " CLASSIC BIKE " classe 7 (side car + 750cc) & side car Post Classic
- " CLASSIC BIKE " classe 8 (Post Classique 2Tps, Post Classique 4Tps)
- " CLASSIC BIKE " classe 9 ICP 250 (2Tps)
- " CLASSIC BIKE " classe10 ICP 125 (2Tps)

## Changements règlement 2013

- Parade/entraînements:– L'organisateur devra prévoir au moins 2 marshals – un contrôle supplémentaire est nécessaire afin d'éviter que le pilote participe avec sa machine de compétition (couleur différente du sticker)
- Art. 6.1: un minimum de 20 minutes de temps d'essai sur l'ensemble de la manifestation et minimum 1 course de 20 min. En cas d'un programme avec des essais le matin et des courses l'après-midi, les temps réalisés lors des essais de la matinée seront pris en compte pour déterminer l'ordre de départ des courses l'après-midi. Un coureur n'ayant pas participé aux essais pourra, sous réserve de l'accord du Directeur de course, participer aux courses mais devra prendre le départ au fond de grille.
- Sanction pour départ anticipé : 20 sec. au lieu de 3 places

## Pour rappel :

- Les licenciés annuelles devront être en ordre pour le **lundi midi** avant l'épreuve
- **Les contrôles de bruit seront encore intensifiés en 2013 !**
- L'utilisation d'un **tapis environnement** est obligatoire. La sanction suivante est prévue: rétrogradation de 3 places du classement des courses. . Un tapis peut être commandé via le bon de commande ajouté à la demande de licence ou peut être téléchargé du site web FMB.

**LE REGLEMENT CLASSIC BIKE 2013 COMPLET SERA BIENTOT DISPONIBLE SUR LE SITE  
INTERNET FMB [www.fmb-bmb.be](http://www.fmb-bmb.be)**